

Strasbourg, le 03 mars 2025

**Moins de déchets et plus de réemploi :
L'Eurométropole de Strasbourg se démarque à
l'échelle nationale**



SOMMAIRE

Introduction	<u>3</u>
1/ La première collectivité française à atteindre ce niveau de reconnaissance	<u>5</u>
1. a Volet Énergie et climat : l'atteinte du niveau maximal (5ème étoile) en novembre 2024	
1. b Volet Économie circulaire et déchets : la première collectivité à atteindre la 4ème étoile	
2/ Quelles avancées en matière d'économie circulaire pour les habitants et les entreprises à l'échelle du territoire ?	<u>6</u>
2 a) L'écologie industrielle et territoriale	
2 b) L'économie circulaire dans la commande publique	
2 c) La collecte et la valorisation des vélos épaves	<u>7</u>
2 d) La mise en place d'une filière de réemploi des équipements numériques	
2 e) Encourager la seconde main pour les textiles	<u>9</u>
3/ Quelles avancées en matière de réduction et de gestion des déchets pour les habitants du territoire ?	
3 a) Recycler un maximum	
3 b) Mobiliser et convaincre toujours davantage	
3 c) Une politique volontariste et la coopération des habitants qui portent ses fruits : une réduction importante de la production de déchets sur le territoire	<u>11</u>
4/ FOCUS De nouvelles initiatives autour du réemploi des déchets du bâtiment	<u>12</u>
4. a Création de plateformes de réemploi et de recyclage des matériaux du BTP	
• L'exemple d'EMI & CRENO et du Réseau Origami	
• L'accompagnement des maîtres d'ouvrage par Relais 2D	
4. b Des chantiers emblématiques du territoire qui expérimentent le réemploi	<u>13</u>
• Le chantier du stade de la Meinau à Strasbourg	
• La reconversion de l'ancien hôpital militaire Lyautey à Strasbourg	<u>15</u>

INTRODUCTION

Face aux multiples bouleversements climatiques, l'Eurométropole de Strasbourg fait de la lutte contre le changement climatique sa priorité. Dès 2020, l'Eurométropole a déclaré l'état d'urgence climatique et a réaffirmé la nécessaire accélération de la mise en œuvre d'actions concrètes du Plan Climat 2030, en faveur du renforcement de la résilience du territoire.

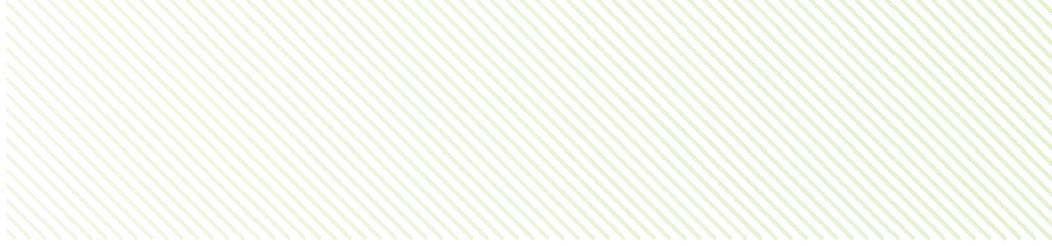
Le Plan Climat 2030 est la réponse locale aux défis climatiques. Adopté en décembre 2019, il décline plus précisément la feuille de route de l'Eurométropole de Strasbourg avec des objectifs thématiques. Celle-ci a été construite initialement autour de 4 axes principaux : la qualité de vie et la résilience, la transformation du territoire vers la neutralité carbone, la transition économique et les moyens d'action. Relever le défi climatique vise inévitablement à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre en visant la neutralité carbone au plus tard en 2050 et à s'adapter aux changements déjà en place et à ceux à venir en renforçant la résilience du territoire. Pour y répondre, un plan d'action ambitieux a été proposé couvrant l'ensemble des domaines de compétence de la collectivité (santé, mobilité, urbanisme, énergie, logement, social, sports, espaces publics et de nature, biodiversité, agriculture, déchets, économie, économie circulaire, participation citoyenne, etc.)

Depuis, l'action climatique et solidaire a été engagée sur tous les fronts avec l'ensemble des acteurs et forces vives du territoire. Les engagements pris à plusieurs échelles, sur différents volets tels que l'énergie, le climat, mais aussi le développement de l'économie circulaire et la gestion des déchets, font de la collectivité une des pionnières en matière de transition écologique à l'échelle nationale.

Pour saluer l'engagement commun, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont obtenu **fin 2024** la plus haute distinction nationale en matière de transformation écologique en atteignant la 5ème étoile du label « Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) - volet Climat Air Énergie » décerné par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), qui vient récompenser et souligner les actions concrètes prévues et réalisées par les deux collectivités pour relever les défis liés au réchauffement climatique.

En ce début d'année, l'Eurométropole de Strasbourg a obtenu la labellisation 4 étoiles sur le volet économie circulaire du label, justifiant d'une progression toujours plus importante et d'une exemplarité à hauteur des ambitions.

« Ces récompenses ne sont pas seulement une reconnaissance du travail colossal accompli depuis 2019 et intensifié dès 2020, c'est aussi une promesse : celle de passer d'une économie productrice de déchets vers une économie créatrice de valeur et ainsi maintenir le cap vers une trajectoire carbone soutenable, pour construire un avenir solidaire et durable, au bénéfice des générations présentes et futures. » affirment **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, et **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.



1/ La première collectivité française à atteindre ce niveau de reconnaissance

Le programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique est un programme de référence dédié aux collectivités, notamment aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pour faciliter la structuration et la mise en œuvre d'une politique territoriale de transition écologique. Il concerne par exemple la performance énergétique des bâtiments publics, l'accès aux mobilités douces, la production d'énergies renouvelables et la réduction et valorisation des déchets.

Pour l'année 2024, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont atteint les plus hautes distinctions sur des labels certifiés par l'ADEME, attribués par une Commission nationale des labels formée d'experts indépendants. Les niveaux de labels sont basés sur des pourcentages de réalisation qui évalue le rapport entre les actions réalisées et le potentiel d'actions maximum de la collectivité.

1. a Volet Énergie et climat : l'atteinte du niveau maximal (5ème étoile) en novembre 2024

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont obtenu en novembre dernier **la plus haute distinction nationale en matière de transformation écologique en atteignant la 5ème étoile du label** qui vient récompenser et souligner les actions concrètes prévues et réalisées par les deux collectivités pour relever les défis liés au réchauffement climatique.

D'ores et déjà mobilisée dans le réseau des Capitales Vertes Européennes en tant que finaliste de l'édition 2021, **Strasbourg a également rejoint le réseau européen des collectivités les plus avancées en matière de transition énergétique.**

1. b Volet Économie circulaire et déchets : la première collectivité à atteindre la 4ème étoile

Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. De par sa définition, l'économie circulaire fait la promesse de rompre avec l'économie traditionnelle dite de linéaire basée sur le schéma « extraire > produire > consommer > jeter » en s'inspirant des écosystèmes naturels qui fonctionnent « en boucle » où les déchets ultimes n'existent pas.

La feuille de route économie circulaire s'inscrit pleinement dans les **Objectifs de Développement Durable de l'ONU** avec comme axes prioritaires :

- l'utilisation efficiente des ressources;
- la modernisation et la durabilité des filières industrielles;
- la gestion écologique des produits chimiques;
- la réduction des déchets;
- les marchés publics durables.

La première déclinaison opérationnelle de cette feuille de route était le Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC, 2020-2023) signé avec l'ADEME en mars 2020. Forte de cette mobilisation, l'Eurométropole de Strasbourg a fait partie des premières collectivités à avoir obtenu le label de l'ADEME « Territoire Engagé Transition Écologique - volet économie circulaire » à son lancement en 2020 avec le 1er niveau d'engagement.

Après une nouvelle candidature en 2024, l'Eurométropole de Strasbourg a en ce début d'année 2025 obtenu la labellisation 4* sur le volet Économie Circulaire du label, justifiant de 67% de progression dans le référentiel de l'ADEME.

Aujourd'hui, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg sont fières de s'affirmer comme le premier EPCI à fiscalité propre à obtenir un tel niveau de labellisation.

2/ Quelles avancées en matière d'économie circulaire pour les habitants et les entreprises du territoire ?

De nombreux dispositifs sont proposés sur le territoire de l'Eurométropole pour aider les acteurs économiques à mettre en place des démarches adaptées à leurs besoins et avec différents leviers pour une meilleure gestion de ressources, **dans le cadre du Pacte pour une économie locale durable.**

Dans la continuité de la politique ambitieuse de réduction et valorisation des déchets portée depuis 2010 par la collectivité, plus connue sous le nom d'**Objectif Z**, des appels à projets sont lancés tous les ans afin de soutenir les associations et structures coopératives qui agissent sur le territoire et qui souhaitent développer des actions et projets simples et innovants participant à l'atteinte de ces objectifs ambitieux de réduction et de valorisation des déchets et plus particulièrement, en matière d'éco-citoyenneté et d'économie circulaire. **Le nombre de structures subventionnées chaque année a quasiment triplé (18 structures en 2024) depuis le lancement et le budget actuel alloué représente plus de 6 fois le budget de 2018.**

Par ailleurs, les entreprises et services publics sont quant à eux aussi mobilisés pour donner l'exemple.

2 a) L'écologie industrielle et territoriale

Une démarche a été lancée à destination des professionnels du territoire avec la vocation d'optimiser la gestion de leurs ressources grâce à la mise en œuvre de synergies (énergie, déchets, infrastructures). Un exemple historique est la démarche CLES (Coopérations Locales et Environnementales en Synergies), portée par le Groupement des Usagers du Port (GUP) et le Port Autonome de Strasbourg (PAS) dans la zone portuaire de Strasbourg depuis 2013. Il aboutit à la création d'un réseau de chaleur en 2021 qui permet à la chaleur de certains industriels d'être réutilisée chez d'autres acteurs de la zone ou dans le quartier voisin. Depuis, l'Eurométropole a lancé deux nouvelles démarches, une propre à la zone Nord de l'EMS de Reichstett à Bischheim depuis 2021 ou encore une autre sur la Plaine des Bouchers depuis 2023. Il s'agit dorénavant de pérenniser ces dynamiques et de renforcer les liens entre elles, tout en continuant à développer ces démarches sur d'autres zones du territoire.

2 b) L'économie circulaire dans la commande publique

En tant que deuxième employeur du territoire, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont une capacité d'influence sur les pratiques des acteurs économiques grâce au poids de leur commande publique qui représente un budget de près d'un demi-milliard d'euros par an.

Ainsi pour montrer l'exemple et encourager à favoriser l'économie circulaire au sein des marchés publics, la collectivité a entamé ces dernières années un travail sur l'adaptation de la commande publique à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Ce projet porté en collaboration avec le club Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (club EFC Grand Est), a permis d'identifier un outil qui s'intègre aisément aux procédures de marché publics et apporte une plus-value en termes de coopération : le plan de progrès.

Le dispositif a été intégré dans de multiples marchés permettant en cours d'exécution une ré-interrogation des prestataires et de la collectivité sur la façon de progresser sur certains axes notamment l'axe environnemental avec la réflexion sur le mode de transport ou l'augmentation de la part du réemploi, ou social avec la promotion de l'égalité professionnelle femme/homme.

En parallèle, des démarches ont été initiées pour le développement de la filière du réemploi, afin de réemployer des équipements du quotidien qui peinent à être revalorisés :

2 c) La collecte et la valorisation des vélos épaves

À l'échelle de l'Eurométropole et surtout à Strasbourg, la pratique du vélo est plus qu'ancrée sur le territoire. C'est ainsi que **la Ville de Strasbourg a lancé en 2021 un programme de collecte et de valorisation des vélos épaves, auquel les citoyens peuvent être acteurs pour permettre de libérer l'espace public de vélos épaves et leur donner une seconde vie.**

Dans le cadre à la fois de la politique de mobilités actives, de propreté urbaine, d'économie circulaire/réemploi et d'emplois solidaires, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg souhaitent davantage valoriser les vélos abandonnés, améliorer leur collecte, libérer de l'espace de stationnement sur les arceaux à vélo et ainsi permettre aux différentes associations d'autoréparation et de réparation solidaire de contribuer à leur offrir une seconde vie.

Régulièrement collectés par la Ville (plus de 1500 en 2024), les vélos épaves sont ensuite distribués à des acteurs locaux de l'autoréparation et de réparation solidaire du territoire (Savoir et compétences Emploi, Emmaüs, A'cro du vélo, Bretz'selle, Vélo Station Strasbourg). Leurs missions contribuent à remettre en état les deux-roues de façon à les rendre utilisables et sécurisés et ainsi développer une gamme de vélo reconditionnés (d'occasion) accessibles à tous les budgets. Ces différents acteurs collectent plus de 6000 vélos chaque année tous donateurs confondus, dont plus de 3400 sont remis sur le marché (don et ou vente) soit une remise sur le marché atteignant près de 60 %.



© Ville et Eurométropole de Strasbourg

2 d) La mise en place d'une filière de réemploi des équipements numériques

Dans un contexte où le réemploi du numérique peine à se développer, où l'usage du numérique continue d'être en forte augmentation au fil des années et que la fabrication de ces outils est la principale source d'impact environnemental.

L'Eurométropole de Strasbourg a souhaité accompagner l'amplification du réemploi des équipements numériques sur le territoire des 33 communes et massifier la collecte par la mise en place de conventions suite à un appel à projets avec trois acteurs du territoire : Envie reconnu pour son savoir-faire en matière de recyclage, Humanis maîtrisant toute la chaîne de

traitement de la collecte au reconditionnement des équipement informatiques et téléphoniques et Deckclicks ayant une expertise sur les logiciels libres. Cette politique de collecte et de valorisation des déchets numériques s'inscrit dans la stratégie du Numérique responsable, du plan Climat et du Pacte pour une économie locale durable. En ce sens, elle doit contribuer à améliorer l'accès pour tous à des équipements numériques (volet social et solidaire) et permettre de réduire l'empreinte carbone du territoire grâce à la prolongation d'usage (environnemental) tout en créant de l'emploi (collecte, tri, valorisation).

En février 2023, les élus eurométropolitains ont adopté la stratégie numérique responsable. Depuis, de nombreuses mesures ont déjà été mises en place pour réduire l'empreinte environnementale du numérique. **Près de 19 000 terminaux ont aussi été réemployés ou recyclés depuis 2012**, en lien avec les partenaires Envie, Humanis et Deckclicks. En 2012, leur réemploi représentait déjà 38 % avec de belles perspectives de préservation des ressources et d'inclusion puisque ces équipements sont accessibles à des tarifications solidaires qui permettent à toute entreprise et particulier de s'équiper à moindre prix.



© HUMANIS

2 e) Encourager la seconde main pour les textiles



Pour donner une seconde vie aux vêtements et chaussures, une démarche lancée en 2016 a conduit à l'implantation de plus de 400 conteneurs dont 86 % sur l'espace public et une harmonisation des pratiques de collecte sur les 33 communes. Afin de revaloriser ces objets qui ne servent plus, la collectivité permet à 4 structures locales de l'économie sociale et solidaire de se répartir la collecte de ces bornes sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : Vetis, Emmaüs Mundo, Le Relais Est et Horizon Amitié Solibat.

© Ville et Eurométropole de Strasbourg

Ces structures organisent le ramassage et font le tri entre de ce qui est réutilisable et qui peut être revendu et de ce qui sera recyclé en tant que matière.

Cela permis d'augmenter de 80 % cette collecte en 2022 par rapport à 2014.

Plus d'informations sur l'ensemble des opportunités de recyclage et de réemploi à l'échelle de l'Eurométropole sur Objectif Z : <https://objectifz.strasbourg.eu/>

3/ Quelles avancées en matière de réduction et de gestion des déchets pour les habitants du territoire ?

Au-delà de soutenir les acteurs du réemploi dans le cadre des initiatives précédemment citées et de l'ambitieux programme local de prévention des déchets ménagers « Objectif Z : Zéro Gaspi Zéro Déchet » qui recense 27 fiches-actions, plus de 125 sous-actions à réaliser sur une période de 5 ans (2021-2026), la collectivité facilite le tri pour les habitants à travers diverses solutions.

3 a) Recycler un maximum

En 2023, le pourcentage de valorisation de matière atteignait 27,3%, ce qui est plutôt stable mais les chiffres de 2024 montrent une progression dû à différents dispositifs pour inciter à plus de tri et de valorisation :

- Par la collecte séparée des biodéchets, avec des bornes à proximité des habitations en cours de déploiement en plus de l'aide au compost individuel et au soutien au compostage collectif (La Maison du Compost)
- En élargissant le tri à tous les emballages depuis 2023,
- En renforçant le passage d'ambassadeurs du tri pour sensibiliser à domicile
- En dotant les communes de plus de conteneurs d'apport volontaire
- En adaptant l'ouverture des bornes de tri pour faciliter le geste

- En développant les bornes de tri en pied d'immeuble
- En favorisant le tri en déchetteries : près de 53 000 tonnes de déchets y sont réceptionnés chaque année
- En menant des campagnes de sensibilisation et en étant exemplaires dans nos « éco-manifestations »

FOCUS sur la collecte des biodéchets et le compostage



Cette baisse significative des ordures ménagères résiduelles s'explique en partie par la mise en place progressive de bornes de déchets alimentaires. En effet, afin d'atteindre l'objectif de réduction de moitié du contenu de la poubelle bleue d'ici 2030, les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg sont progressivement équipés depuis 2022.

Au total, l'Eurométropole de Strasbourg a fait le choix d'équiper son territoire de plus de 1600 bornes pour assurer la collecte des déchets alimentaires sur ses 33 communes à fin 2025. On compte une borne biodéchets pour 300 habitants, situées à environ 250m des habitations. Au vu des résultats positifs jusqu' alors comptabilisés, l'objectif en termes de collecte de déchets alimentaires pour transformation par la méthanisation est fixé à 7500 tonnes avec 15/kg/an/habitant en fin de déploiement.

La collectivité travaille également depuis plusieurs années avec « La Maison du Compost », dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2023-2026) afin d'animer le territoire et de favoriser le compostage de proximité. Le compostage de proximité est soutenu via la participation financière à l'acquisition de bacs à compost, notamment au sein de quartiers. Le compostage est systématiquement mis en avant comme solution à privilégier pour détourner « à la source » une part des biodéchets : il est complémentaire à la collecte en bornes. Un flyer spécifique a été co-construit avec les associations de gestion des sites de compostages de quartier afin de bien expliquer la complémentarité des deux dispositifs et de laisser aux habitants la possibilité d'utiliser le dispositif qui leur convient le mieux.



© Ville et Eurométropole de Strasbourg

3 b) Mobiliser et convaincre toujours davantage

Les habitants peuvent maintenant bénéficier de :

- Plus d'ateliers de sensibilisation notamment organisés par les lauréats de l'appel à projet Zéro Déchet ou encore des nouveaux ateliers de couture et de sensibilisation sur les protections menstruelles réutilisables
- Plus d'événements pour être sensibiliser comme lors de la Semaine Européenne de Réduction des déchets chaque année en novembre ou encore les journées de la réparation !
- Plus de soutien aux associations et aux structures coopératives qui portent des projets zéro déchets et économie circulaire, et qui a connu un réel essor ces dernières années. Le nombre de structures subventionnées a quasiment triplé depuis le lancement et le budget actuel alloué représente plus de 6 fois le budget de 2018.
- D'un réseau de plus de 140 structures engagées via le comité partenarial zéro déchet, zéro gaspillage.

3 c) Une politique volontariste et la coopération des habitants qui portent ses fruits : une réduction importante de la production de déchets sur le territoire

Une réelle mobilisation et un engouement partagé par les partenaires, les acteurs de territoire et la population ont permis une importante baisse des tonnages en termes de déchets ménagers et assimilés (DMA) et d'ordures ménagères et résiduelles (OMR).

Sur le territoire en 2023, l'Eurométropole a collecté 389,5 kg/hab de déchets ménagers et assimilés (DMA) ce qui représente une baisse de 18% par rapport à 2010 et 211,3 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles (OMR/poubelle bleue) soit -24% par rapport à 2010 avec une accélération sur la période de 2018 à 2023 (-15% en 2023, alors que l'objectif était fixé à -6%). Pour la 2ème année consécutive, les objectifs à atteindre pour 2023 et 2026 sont ainsi déjà dépassés.

Ces résultats montrent que la politique de réduction des déchets engagée depuis plus de 15 ans par la collectivité porte ses fruits. Le but est désormais de pérenniser cette baisse, et d'inscrire les nouvelles pratiques et changements de comportements réalisés dans la durée.

Par ailleurs, le projet d'extension de la consigne de tri à tous les emballages au 1er janvier 2023, a permis de détourner +1.5% de déchets des OMR vers la collecte sélective entre 2022 et 2023, alors même que la production des DMA est dans une tendance à la baisse forte.

4/ FOCUS De nouvelles initiatives autour du réemploi des déchets du bâtiment

À l'échelle régionale, l'état des lieux en matière de production de déchets est assez représentatif de la situation nationale. Les déchets du BTP sont responsables de $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des déchets générés sur le territoire eurométropolitain, ce qui représente 2 210 000 tonnes par an. De tout ce volume de déchets (source: CODEC) :

- 77% sont issus des chantiers des travaux publics, dont 71% sont valorisés,
- 23% sont issus du bâtiment, dont seuls 45% sont valorisés.

Le potentiel de réemploi de ces matériaux est estimé à 2%.

Ainsi, dès 2019, l'Eurométropole entreprend des actions spécifiques pour la gestion des déchets issus du secteur du BTP dans sa feuille de route sur l'économie circulaire. **La collectivité porte notamment une politique sur le recyclage et le réemploi de matériaux dans le BTP et agit pour créer les conditions de développement et de pérennisation de la filière locale** : organisation de temps forts de coopération, accompagnement et développement des plateformes de réemploi et de recyclage des matériaux, soutien aux projets structurants des acteurs du territoire, exemplarité en tant que maître-d'ouvrage...

4 a) Création de plateformes de réemploi et de recyclage des matériaux du BTP

- L'exemple d'Emi & Creno et du Réseau Origami

En juin 2022, l'Eurométropole de Strasbourg a lancé un appel à manifestation d'intérêt « Création de plateformes de réemploi et de recyclage des matériaux du BTP ». L'objectif était d'identifier les acteurs et les projets de plateformes d'économie circulaire des matériaux du BTP afin de pouvoir accompagner le développement de ces projets de manière à ce que l'offre soit cohérente à l'échelle du territoire.

Parmi les répondants à l'AMI, 4 projets de plateformes de réemploi des matériaux de second œuvre ont été identifiés comme projets nécessitant un accompagnement dans le développement complémentaire de leur future offre de service (accompagnement réalisé par le prestataire de la collectivité, Néo Eco).

À ce jour, deux plateformes de réemploi des matériaux de second œuvre sont opérationnelles:

- **EMI CRENO** - la structure d'insertion de plus de 400 salariés, œuvre dans les domaines de l'hygiène et de la propreté, de l'entretien des voiries et des espaces verts a élargi en 2023 son champ d'action avec la création d'une plateforme de démantèlement écologique des encombrants ménagers sur le territoire eurométropolitain. D'une capacité totale de traitement de 10 tonnes par jour, la structure qui emploie uniquement des femmes, récupère puis revalorise des meubles, des jouets, du matériel électronique, des matériaux du BTP pour les revaloriser et ainsi limiter les déchets et leur pollution. L'initiative s'inscrit donc dans une double logique d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire.
- **B2R** - la plateforme développée par BOMA et le Réseau Origami a pour but de faciliter la préservation des ressources sur les chantiers de déconstruction des bâtiments. C'est le chef d'orchestre et l'interlocuteur unique des professionnels du bâtiment en matière de solutions d'expertise matériaux, déconstruction préservante, réemploi et en moindre mesure recyclage des matériaux. Le groupe travaille en réseau ce qui permet ainsi de rassembler les acteurs de l'économie sociale et solidaire et d'optimiser les solutions et

leur partage : collecte et recyclage des déchets, recyclage de matériaux bruts, réemploi de matériaux du BTP. Il s'articule autour d'une plateforme de revente de matériaux numérique (Reemployez.fr) et d'une plateforme physique (sur le site de Réseau Origami, par le groupe Altaïr).

FICHE TECHNIQUE

Groupe Altaïr Le Groupe Altaïr réunit un ensemble d'activités créées depuis 2006. Ces activités visent à œuvrer pour une société plus inclusive, plus solidaire, plus écologique.

Dans cette optique, plusieurs des activités sont engagées pour une démarche de destruction des bâtiments plus vertueuse et dans une logique d'économie circulaire (Presta'Terre, Réseau Origami,...)

- L'entreprise adaptée Réseau Origami, a l'économie circulaire au cœur de ses activités avec des domaines d'interventions très variés :
 - La collecte des déchets 5 flux (papier/carton, métal, plastique, verre et bois) dans les entreprises et chez les commerçants,
 - La collecte de déchets en pied de chantiers avec la mise en place de mini déchetteries sur les chantiers, avec des contenants divers adaptés et la possibilité d'un accompagnement au tri par des opérateurs de sensibilisation,
 - La collecte et le recyclage de menuiseries vitrées,
 - Un service de formations et sensibilisation au tri et à la réduction des déchets pour les particuliers, les écoles et les entreprises.

- L'accompagnement des maîtres d'ouvrage par Relais 2D

En parallèle, l'Eurométropole de Strasbourg soutient Relais 2D dans une mission d'accompagnement des maîtres d'ouvrage du territoire afin d'encourager et faciliter le réemploi. Lancée en 2019, la structure coopérative assiste les maîtres d'ouvrage dans la déclinaison et l'application des clauses sociales et environnementales dans leurs marchés.

La collectivité travaille également à maintenir le dialogue entre les acteurs par l'organisation d'événements dédiés à l'écosystème du BTP autour des plateformes et du réemploi tous les 6 mois en partenariat avec l'ADEME, la Région Grand Est et Envirobat qui rassemblent une centaine de participants. **La prochaine rencontre se tiendra le 06 mars.** Infos et inscription via la billetterie en ligne (gratuit) : [Développer l'économie circulaire dans le BTP sur l'Eurométropole de Strasbourg](#)

4 b) Des chantiers emblématiques du territoire qui expérimentent le réemploi

- Le chantier du stade de la Meinau à Strasbourg

Au cœur du territoire, le projet de rénovation-extension du Stade de la Meinau, piloté par l'Eurométropole de Strasbourg et ses partenaires (Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Ville de Strasbourg et Racing Club de Strasbourg Alsace), se veut exemplaire d'**un point de vue environnemental et prévoit de recourir le plus possible à des matériaux de réemploi et la valorisation d'un maximum de déchets.**

Ce chantier, prévu jusqu'à l'été 2026, incarne une vision profonde de l'écologie urbaine, intégrant des technologies de pointe et des pratiques durables. De la gestion de l'eau à l'efficacité énergétique, en passant par la préservation de la biodiversité locale et l'utilisation de matériaux responsables, chaque aspect du projet a été soigneusement étudié pour minimiser l'impact environnemental et contribuer activement à la lutte contre le changement climatique. Ainsi, ont été installés en 2024 sur le chantier des prototypes de brise-soleil issus de fuselage d'avion, une première mondiale, lors de la rénovation de la tribune sud du stade.

L'Eurométropole de Strasbourg a par ailleurs signé l'an passé avec Toulouse Métropole en tant que pilote d'expérimentation, un accord de répliquabilité pour le projet européen LIFE Waste2Build visant à accélérer le développement de l'économie circulaire dans le BTP. À ce titre, la méthodologie et les outils développés dans le cadre du projet LIFE Waste2Build sont partagés entre les deux collectivités, notamment pour ce vaste chantier.

À travers le partage d'outils rendu possible via le projet LIFE Waste2Build et de la mission réalisée par Relais 2D pour l'accompagnement des maîtres d'ouvrage du territoire afin d'encourager et faciliter le réemploi des matériaux sur et en dehors du chantier, le chantier de transformation du stade de la Meinau prouve la pertinence de l'organisation des acteurs facilitant ainsi la démarche d'économie circulaire pour le tri, le recyclage ou le réemploi des matières.

À ce titre, le projet s'est distingué à deux reprises :

- Premier prix de la catégorie « Stadium Development, Construction & Renovation » des European Stadium and Safety Management Association (*ESSMA Stadium Industry Awards*)
- Grand Prix dans la catégorie « Green Architecture » des *Paris Design Awards 2023*.



© Ville et Eurométropole de Strasbourg

- La reconversion de l'ancien hôpital militaire Lyautey à Strasbourg

Le projet de reconversion de l'ancien hôpital militaire Lyautey fait partie intégrante du projet de renouvellement urbain porté par l'Eurométropole de Strasbourg sur le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) Neuhof-Meinau et est inscrit à la nouvelle convention pluriannuelle de renouvellement urbain (2019-2030).

Il s'agit d'un des projets « phares » des quartiers Sud, levier majeur de transformation et d'attractivité du Neuhof : situé en position stratégique en entrée de quartier, à proximité immédiate des transports en commun (dont ligne C du tramway, arrêt Kibitzenau) et à l'articulation de secteurs déjà reconfigurés par la rénovation urbaine (entrée Nord du quartier) et d'autres dont le renouvellement urbain est à venir (Cité Lyautey).

Le site a vocation à s'ouvrir et à s'intégrer au reste du quartier, notamment par la création d'une trame d'espaces publics permettant de le traverser et de le relier à la cité d'habitat social éponyme et aux équipements publics situés plus à l'Ouest, et aujourd'hui isolés par les emprises militaires.

La reconversion tirera aussi parti de la valeur patrimoniale du lieu grâce à l'ancien hôpital qui comprend des bâtiments remarquables sur le plan urbanistique et architectural.

Inscrit au *Deuxième programme de renouvellement urbain* de l'Eurométropole de Strasbourg sur le QPV Neuhof-Meinau (2019-2030), le vaste projet de réhabilitation du site de l'ancien hôpital Lyautey va se transformer en un nouveau quartier accueillant un nouveau collègue, des logements, de nouveaux espaces publics sous forme de cheminements en modes doux et un jardin, ainsi qu'un tiers-lieu et une Maison du Projet.

Ce projet multipartenarial (L'État, à travers l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru), l'Eurométropole, la Ville de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace, un groupement de promoteurs immobiliers (Pierre et Territoires d'Alsace/Habitation Moderne/SERS) et l'Établissement public foncier d'Alsace) démarré en 2019 et entré en phase opérationnelle en 2023, se veut exemplaire en terme d'économie circulaire et de réemploi.

Ainsi, toutes les opérations au sein du périmètre de l'ancien hôpital Lyautey font l'objet d'une stratégie d'économie circulaire partagée avec l'ensemble des maîtrises d'ouvrages. Le site a au préalable fait l'objet de diagnostics matériaux par la structure Boma - Les Bonnes Matières pour examiner les possibilités de réemploi sur site avec ou sans détournement d'usage, la cession des matériaux à un tiers pour du réemploi hors site ou encore le recyclage dans une filière dédiée.

En tout, 12.000 tonnes de matériaux (grès, briques, bois, tuiles...) seront réemployées, sur l'ensemble du projet, pour la construction et la réhabilitation des bâtiments et l'aménagement des espaces verts.

À ce titre, le nouveau collège sera le premier établissement éducatif en France bâti avec des matériaux de réemploi, avec la mise en œuvre de 100.000 briques récupérées lors de la déconstruction d'un bâtiment sur le site, près de 19 000 tuiles ou encore de la charpente, des pierres de taille en grès, des encadrements de fenêtre ou encore des cloisons en bois.

Le projet d'aménagement des espaces publics s'inscrit également dans la **démarche de réemploi globale** du projet Lyautey. Cette démarche vise à mettre en œuvre :

- des matériaux de réemploi issus des déconstructions menées sur le site de l'hôpital Lyautey dans les espaces publics (réemploi in-situ) ;

- des matériaux de réemploi issus d'autres opérations de déconstruction menées dans le cadre du Deuxième programme de renouvellement urbain de l'Eurométropole ou d'ailleurs (réemploi ex-situ) ; et pour tous les matériaux ne pouvant être issus du réemploi, à veiller à limiter au maximum leur impact carbone par le recours à des matériaux intégrant des taux importants de recyclage.

Une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) « économie circulaire et réemploi » a été recrutée par l'Eurométropole de Strasbourg afin de pousser les ambitions sur cette thématique. Cette mission est lauréate de l'Appel à Projet Climaxion de la Région Grand Est et de l'ADEME. Elle est à ce titre subventionnée par la Région Grand Est et l'ADEME.



© "déconstruction sélective", S. Levillant, 2023.